

Construction  
Lettre à M. Jules Simon, ministre.

Athènes, le 30 nov. 1871.

M. le M. j'ai reçu de M. l'ingénieur des chemins de fer helléniques la nouvelle que vous avez bien voulu le charger de me transmettre, que 150,000 francs seraient portés au budget pour la construction de l'École à Athènes. Permettez moi de vous remercier de cet acte aussi bienveillant pour nous qu'utile à la cause française. Je suis persuadé que l'Assemblée nationale, éclairée par vous et par sa commission votera avec empressement ce crédit.

De mon côté, ces jours derniers, j'ai vu le premier ministre de Grèce, M. Tsáimis, homme fort intelligent qui désire avant tout le bien de son pays. Il connaît par sa longue expérience les avantages que procure à la Grèce la présence de l'École française. En apprenant que le gouvernement de la République était décidé à construire l'École, il m'a aussitôt offert gratuitement un terrain pour l'établir. Après m'avoir demandé quel emplacement pourrait nous convenir, il a pris note de ma réponse et m'a donné l'assurance que ce terrain serait à nous avant la fin du mois de décembre et que la Chambre hellénique nous l'offrirait avec empressement.

... J'ai pensé que le terrain devait avoir une certaine étendue en prévision de l'accroissement que doit prendre notre Section des Sciences. Représentée uniquement par M. Corceix et en quelque sorte à titre d'essai, elle est d'une utilité si évidente pour la science et pour la Grèce que bientôt il y aura lieu de la consolider, en la faisant figurer au budget autrement que pour mémoire et en ne la rétribuant plus aux dépens de la Section des lettres. Cette amélioration sera d'autant mieux justifiée qu'il se produit ici un mouvement industriel très marqué, à la naissance duquel nous participons...







81

Selon moi, l'École d'Athènes ne doit pas être une simple école d'archéologie, comme le sera probablement l'école allemande. Elle doit être en général un complément de l'École normale, comme est l'Académie de Rome à l'égard de l'École des Beaux arts, et l'École d'application (naguère à Metz) par rapport à l'École polytechnique. Par là en effet nous sommes utiles non seulement à la science mais aussi à la France, dont nous faisons sentir l'action bienfaisante et généreuse dans tout l'Orient.

Ces raisons, M. le M. et beaucoup d'autres qu'il n'est pas temps de vous exposer, seront certainement comprises par l'Assemblée nationale, elles m'engagent à vous remercier de nouveau de la décision que vous avez prise.



